

150. Okzitanische Skriptaformen III. Provence, Dauphinois

*Les scriptae occitanes III. Provence,
Dauphinois*

a) Provence

Provence

1. Frontières historiques et linguistiques
2. Les sources linguistiques
3. La scripta médiévale
4. Conclusion
5. Bibliographie

1. Frontières historiques et linguistiques

La Provence dans son acception traditionnelle est délimitée par le Rhône, la Durance, la Méditerranée et les Alpes. Ces frontières correspondent à celles du comté de Provence sous le règne de Raimond Bérenger I^{er} (1112–1131). Sous ses successeurs, les comtes catalans (1131–1245) et angevins (1246–1481), la Provence historique s'étendit au nord de la Durance et à l'Est, sur le comté de Ventimille. Au XIV^e siècle, la Provence correspondait à peu près à la région actuelle formée des départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-de-Haute-Provence (anciennes Basses-Alpes) et des Alpes-Maritimes; ce dernier département englobe le comté de Nice, et depuis 1860 l'arrondissement de Grasse, à l'est du Var et de l'Estéron.

Les limites de cette région, dotée d'une relative unité historique et géographique, ne correspondent pourtant pas à celles du dialecte provençal. Celui-ci se caractérise à l'intérieur du domaine d'oc par la non-palatalisation de *c(a)-* et le maintien du *-n-* intervocalique latin (*n* mobile). La ligne *ca-icha-* qui sépare l'occitan méridional de l'occitan septentrional traverse le Rhône au nord du département du Vaucluse, divise en deux les Alpes-de-Haute-Provence et rejoint les Alpes dans la partie septentrionale des Alpes-Maritimes (Bouvier 1979, 43, 57). Elle coïncidait sensiblement au moyen âge avec la limite méridionale de l'amuissement de *-t-* et *-d-* intervocaliques latins (Van der Horst 1993, 897; pour le prov. mod. cf. Gardette 1955, carte I; ALP 12 *sué*). Le *n* mobile se maintient dans le département du Gard et, au sud de la ligne *ca-icha-*, partout à l'est du Rhône (Kutscha 1934, 13–19, 47, cartes I, VI).

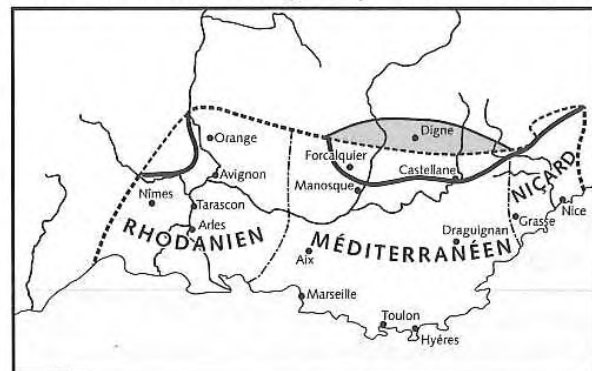
Alors que la limite du *n* mobile a peu évolué depuis le moyen âge (Kutscha 1934, 120s.), la palatalisation de *ca-* encore présente au XII^e siècle dans la quasi-totalité des Alpes-de-Haute-Provence, n'a cessé depuis de reculer vers le Nord (Meyer 1895, 551–554; 1901, 396–398; Hug-Mander 1989, 1943; Ronjat 1941, § 846).

La progression de *ca-* qui s'oppose dans un

microcosme à la séculaire pression linguistique du français et du franco-provençal, résulte du prestige des villes de la plaine, Aix et Marseille plutôt qu'Arles, Avignon et Nîmes, auprès des paysans et montagnards de la Provence centrale (cf. Barattier/Reynaud 1951, 254–272).

À l'Est et à l'Ouest, le provençal a subi l'influence dès le moyen âge du languedocien et du ligurien: le nîmois est devenu un dialecte de transition entre le «rhodanien», parlé dans le Vaucluse, à Arles et à Berre, et le languedocien oriental; le «niçard» s'est éloigné du dialecte «méditerranéen» en usage entre Marseille, Aix, Sisteron et Digne pendant les quatre siècles de domination italienne (Ronjat 1941, § 849s.; Bouvier 1979, 59).

Carte 1: Frontières linguistiques de la Provence



— Frontières du provençal vers 1200

- - - Frontières du provençal moderne

- · - · Sous-dialectes du provençal

● zone de transition

(d'après Kutscha 1934, carte VI; ALP 11 (*chaud*); Bouvier 1979; Meyer 1895; id. 1901)

2. Les sources linguistiques

2.1. Les textes non-littéraires

Les premiers serments de fidélité contenant des mots occitans apparaissent vers 985; le premier serment écrit entièrement en langue d'oc date de 1059, la première charte originale de 1102 (Brunel 1922, 363); des 541 chartes éditées par Clovis Brunel, six seulement datent du XI^e siècle.

Les textes écrits en dialecte provençal avant 1200 suivent la même chronologie:

(Carpentras	1080ca.	Br 5) = lat. en partie
Avignon	1103ca.	Br 8
Avignon	XII ^e s.	Pans I n° 1–6
Orange	1180ca.	Br 183
Orange	1185ca.	Br 226
(Arles	1031/62	RLaR 39, 234)
Marseille	1103ca.	Br 10

Sisteron/Forcalquier	1103ca.	Br 9)
Manosque	XII ^e s.	non publié (R 48, 338)
Lérins (Nice)	cp. XII ^e s.	Doc 497–501
	cp. XII ^e s.	Doc 623–626)

Cinq autres documents nés avant 1200 nous sont parvenus dans des copies postérieures (Brunel 1922, 339, 344s., 361; Br LXI n. 1; Doc 625s.).

Le nombre de témoignages provençaux du XII^e siècle est donc réduit, à peine 1% des chartes occitanes publiées par Clovis Brunel. La richesse des archives médiévales de la Provence exclut pourtant une transmission lacunaire des documents. Nîmes, avec ses 11 chartes de 1120 à 1180, se rattache plutôt à la tradition languedocienne (Br LXI). Le XIII^e siècle reste pauvre en textes provençaux. On ne connaît guère que deux documents sur l'organisation municipale de Marseille (Brunel 1922, 345 n. 4) et le Livre des privilèges de Manosque, traduit en provençal en 1293 (Priv).

Ce n'est qu'aux XIV^e et XV^e siècles que le provençal s'impose comme langue écrite. Pour Avignon, Pierre Pansier a édité de nombreux textes, de nature diverse et souvent abrégés, écrits de 1310 à 1571 (Pans I, II; cf. Meyer 1885). Les textes marseillais ont fait l'objet de plusieurs éditions (Baratier/Cluzel 1960; Blasi; Constans 1907/1908; Finazzi Agrò 1973; Hauck 1968; Raynaud 1879; Thes; Piccat 1993); mais leur nombre semble bien faible au regard des milliers d'actes administratifs du XIV^e siècle qui reposent encore inédits dans les Archives (Thes 7). Et les quelques sources publiées pour Aix, Arles, Tarascon et Nîmes apparaissent encore moins significatives de la production non-littéraire de ces villes. Même pour le Var, considéré par Clovis Brunel comme le département le plus pauvre du Midi en textes en langue vulgaire (1922, 361), on connaît les comptes consulaires de Toulon encore inédits, dont les plus anciens remontent à 1385 (ib.).

Les départements alpins, grâce à Paul Meyer, sont de loin les mieux connus. Ses *Documents linguistiques* permettent de constater que la Provence orientale accuse un retard d'un demi siècle sur les grandes villes de l'Ouest. En dehors d'un livre journal de Forcalquier (1331, Teralh), aucun document en provençal n'apparaît en effet avant la fin du XIV^e siècle: Nice (1389–1567), Vence (1392–1536), Reillane (1379–1559) et Manosque (1394–1539). La plupart des cités n'adoptent la langue vulgaire qu'à partir du XV^e siècle: Digne (1418–1567), Saint-Julien-d'Asse (1425–1479), Grasse (1455–1507), Antibes (1473–1575), Castellane (1474–1568), Forcalquier (1331, 1476–1564). D'autres ne l'utilisent qu'au

XVI^e, à la veille même de l'apparition du français comme langue écrite.

C'est entre 1539 et 1575 que cette langue s'impose au détriment du provençal dans ces deux départements (Hug-Mander 1989, 206s.). Dans les villes de la Provence occidentale, Arles en premier lieu, le français pénètre comme langue écrite dès les premières décennies qui suivent le rattachement de la Provence à la France, 250 ans après le Languedoc, en 1481 (Brun 1923, 336–386). Le provençal reste réservé jusqu'en 1200 aux actes du domaine féodal. Les grandes abbayes et églises, les Hospitaliers et Templiers, desquels émanent la plupart des chartes occitanes de cette période, n'ont pas laissé de chartes en provençal; Saint-Victor de Marseille rédige au XII^e siècle son cartulaire en latin. L'immense production en occitan des XIV^e et XV^e siècles est le fait des villes, des marchands et artisans, des établissements charitables, qui recourent de plus en plus à l'écrit, et utilisent naturellement la langue vulgaire. Ironie – ou logique – de l'Histoire: le XIII^e siècle, pauvre en écrits provençaux, témoigne de la splendeur des villes; au tournant des XIV^e et XV^e siècles, à l'apogée des écrits administratifs, les cités connaissent leur plus profonde crise.

2.2. Les textes littéraires copiés en Provence

C. Brunel attribue 76 des 376 manuscrits littéraires qu'il a rassemblés à la Provence (Brunel 1935). Il convient d'y ajouter les trois manuscrits de Nîmes et de Beaucaire ainsi que le chansonnier *J* (n° 299, Zufferey 1987, 299). La bibliographie de Brunel peut être corrigée pour des détails (cf. Zufferey 1987, 63, pour le chansonnier *B*, n° 152), et enrichie par quelques nouvelles éditions (Suwe 1943; Brunel 1959, 1961, 1962, 1966; Gschwind 1976), mais elle reste suffisamment complète pour servir de base aux observations suivantes:

- La majorité des manuscrits provençaux proviennent des villes marchandes de la Provence occidentale (18 des 26 manuscrits localisés).
- Notons le nombre important de manuscrits qui contiennent une version de la vie du saint provençal, Honorat (10), ou des parties des Ancien et Nouveau Testaments et des Évangiles de l'Enfance (7).
- La chronologie des textes littéraires ressemble fort à celle des textes non-littéraires: aucun manuscrit n'est antérieur à 1200 et la plupart des textes remontent au XIV^e siècle (35 manuscrits pour 8 du XIII^e et 20 du XV^e siècle).
- La production variée de l'Arlésien Bertran Boyssset vers 1400 – livre de raison, traité d'arpentage, chronique, chansonnier (n° 300, 82, 172, 54) – de même que le recueil (n° 297) écrit vers 1350 par le pharmacien Peyre de Serras,

établi à Avignon, qui contient à la fois des comptes, des poésies (cf. Meyer 1885) et des recettes pharmaceutiques (Brunel 1959, 1966), mettent en évidence les liens philologiques qui existent entre textes littéraires et non-littéraires.

3. La scripta médiévale

3.1. État de la recherche

Les sources non-littéraires de la Provence occidentale n'ont été que peu éditées. Les études linguistiques reposant sur des corpus importants, comme celles de Hauck (1965), Gouiran (1991; 1993) et Glessgen (1989; 1993) sont rares. Pour la Provence orientale, nous disposons des *Documents linguistiques* de P. Meyer (1909). Mais les études qui en sont résultées (Meyer 1875, 1895, 1901, Schroeder 1932, Hug-Mander 1989, Van der Horst 1993), n'ont pas épuisé la matière.

Pour l'étude des textes non-littéraires, le décalage spatial et temporel qui sépare généralement auteur et copiste représente une difficulté non négligeable. De plus, il est toujours délicat de localiser un texte littéraire à l'aide de documents non-littéraires pour l'utiliser ensuite comme source dialectale. Pourtant, les études de Wehowski (1910), Chabaneau (1881, 1883, 1884, 1886), Löhrer (1924), Jeanroy (1931), Suwe (1943) et Zufferey (1987) ont apporté maintes informations sur la scripta médiévale de la Provence.

3.2. Description

Le système phonologique du provençal médiéval est très proche du languedocien (→ 151). Les différences entre les scripta provençale et languedocienne résident plutôt dans un ensemble d'habitudes graphiques et dans quelques évolutions phonétiques et morphologiques particulières.

3.3. Observations graphématiques

3.3.1. e prosthétique

En provençal moderne, le *e* prosthétique devant *s* impurum est généralisé, à quelques exceptions près à l'est du Var (Wunderli 1969, 51–53; ALP 327 *épi*). Pourtant, la scripta provençale du XIV^e au XVI^e siècle connaît partout et fréquemment des formes sans *e* prosthétique (Löhrer 1924, 51; Thes 272 n. 28; Hug-Mander 1989, 45–50; Gouiran 1993, 42). Il ne s'agit là probablement que d'une habitude graphique renforcée par l'utilisation du latin et peut-être par la proximité de l'Italie.

3.3.2. mps, (m)pn, (m)pt

Le latin médiéval a pu favoriser aussi le maintien ou l'insertion d'un *-p-* entre *m*, et *n* ou *t*, et surtout

entre *m* et *s* (cf. nîm. *camp*s (1180ca., Br 182, 11), Lérins ~ (XII^e s., Doc 501); Raimon Féraud *ensempe:temps* (1300, Nice, Suwe 1943, CXXIX); cf. Thes 273; Gouiran 1993, 39). Il est certain que cette insertion qui pouvait être phonétique aux XII^e et XIII^e siècles ne traduisait plus qu'une habitude graphique aux deux siècles suivants. La prononciation du groupe <mps> était à cette époque vraisemblablement [ns] comme le prouvent la graphie <ns> (Berre *tens* (1393, Donati 1979), mars. *ensens* (1327/1335, Blasi – 1511, Thes), Aix ~ (1469, Etats 756) et la forme hypercorrecte <mps> pour [ns] étymologique (Arles *bomps homes* (1389, Roboly 1896, 234), mars. *empsens* (1511, Thes); SHonorat ms. G *sempe* (< SINE + -s, Suwe 1943, LXXXI), SHonorat ms. R *Caymps* ('Caïn', ib. XXVIII)).

De même, les groupes <mpn> et <mpt> se prononçaient probablement [n] et [nt]; ils apparaissent parfois dans les variantes graphiques <pn> (Nice *dapnages* (1398, Caïs de Pierlas 1893, 26, 39); Zufferey 1987, 218; Suwe 1943, LXXVII; Gouiran 1993, 39) et <pt> (Vaucluse septentrional *redepton, teptadas* (Löhrer 1924, 30); Wehowski 1910, 63), mais peut-être ne s'agit-il là que d'un oubli fréquent de l'abréviation de la nasale.

3.3.3. Notation des palatales

Le groupe latin *-CT-* qui se transforme en Provence régulièrement en [tʃ], est généralement noté par les graphies *-ch* et *-g*, rarement par d'autres contenant *h* ou *c* (*drech, faih, fac, fruha*, etc.; cf. Meyer 1885, 545; Hug-Mander 1989, 149; Zufferey 1987, 211; Gouiran 1993, 43s.). À l'Ouest, *-ch* subit plus fortement la concurrence avec *-g* qu'à l'Est, où *-ch* l'emporte de loin (Ringenson 1930, 51–53). Dans les plus anciens textes, des graphies du type *fait, dreit* sont relativement fréquentes (ib., 52); elles subsistent jusqu'au XVI^e siècle, parallèlement à *dit, dita, escrit*, mais il sera difficile d'interpréter ces différentes formes comme des indices d'une prononciation [yt] du groupe *-CT-*.

Les notations de *l* et *n* mouillés en provençal ne se différencient pas de celles que l'on rencontre habituellement en ancien occitan (*l, lh, (i)hl, (i)ll, h*, etc.; *n, nh, in(n), ni, (i)gn, ng(n)*, etc.; cf. Thes 286–288; Gouiran 1993, 44).

3.3.4. Les trigraphes *-cxs, -stz*

Les graphies avec <x> pour [-ks] final, sont fréquentes en Provence. En dehors de <-x> simple (*rix, franx, dux*), apparaissent surtout les digraphes <-xs> (*duxs, amixs, adonxs*; cf. Blasi 350) et <-cx> (*enemicx, adoncx, frucx, luecx*; cf. Priv LXXIII, LXXVI; Suwe 1943, CXVII) qui donnent naissance à la forme hybride <-cxs> (Manos-

que *guardafuocxs* (1462, Doc 388, 10), Chansonnier *f ricxs, conoxcs* (Zufferey 1987, 212; Gouiran 1993, 49). On ne peut exclure que toutes ces graphies se prononçaient dès le XIV^e ou XV^e siècle [-s] (cf. Aix *frus, enemis* (1469–72, États 8) et les hypercorrections *quicz* et *nocz* pour *qui·s* et *no·s* (Chansonnier *f*, Zufferey 1987, 213)).

Le groupe graphématique *-stz* pour *-tz* (< [-tʃ/-ts] + [-s]) – dans *toztz, distz* ou *coronastz* s'observe surtout dans la Provence occidentale et dans l'Hérault (Meyer 1885, 546; Wehowski 1910, 51; Zufferey 1987, 213 n. 29; Gouiran 1993, 49; cf. Kalman 1974, § 78.5.a).

3.4. Vocalisme

3.4.1. *é* ouvert

D'un intérêt particulier pour la scripta de la Provence médiévale sont les résultats secondaires de *é* et *ô* ouverts, diphtongués d'après les conditions habituelles en ancien occitan (devant *-Ī, Ī, Ū* et consonne palatale). Le suffixe *-ARIUS/-ARIA*, originairement en Provence *-eir(a)/-er(a)* (Pfister 1958, § 3a), devient à partir des XI^e et XII^e siècles *-ier(a)*, forme qui se généralise au plus tard au XIV^e siècle et qui subsiste jusqu'à nos jours (Schroeder 1932, 165s. et n. 4; Löhner 1924, 36; Thes 165; ALP 108 *février*, 157 *rivière*, etc.; cf. avign. *cellier* (XII^e s., Pans I,6), nîm. *monestier* (1175, Br 144, 14)). À côté de *-ier(a)* se répand partout aux XIV^e et XV^e siècles, sauf dans le niçard, la variante *-iar(a)* (*derriar, messiar, moy-niara; Yaras*) qui disparaît par la suite (Thes 265 et n. 5; États 11; Schroeder 1932, 166s.). Elle est accompagnée par le changement de *ieu* en *iau*. La diphtongaison de *é* + *u* (*Dieu, ieu, sieu, jusieu*) n'est pas encore attestée en Provence au XII^e siècle (Pfister 1970b, 64), mais elle est généralisée au XIV^e (Blasi 329s.; Schroeder 1932, 183–185). En Provence, le résultat du *é* diphtongué devant *Ū* (*ieu*) coïncide avec celui de *ī* + *u* (< *v, b, u*). La voyelle de transition *-e-* en position tonique ou non est largement répandue au bas moyen âge (*escrieure, lieure, archieue; cieutat, lieurar*, etc., cf. Zufferey 1987, 209; Thes 269 n. 18s.; Schroeder 1932, 221s. et n. 2) et attesté dès 1175 (nîm. *seigneurieu* Br 144, 12). La triphongue *ieu* peut être réduite à *iu* dès le XV^e siècle comme dans l'extrême nord des Alpes-de-Haute-Provence, à Nice et à Cannes (Schroeder 1932, 183s.), réduction que l'on connaît aujourd'hui comme variante à côté de *ieu* (cf. Ronjat 1930, § 209; ALP 17 *nuages*, 102 *été*). Mais avant sa réduction partielle, la triphongue *ieu* montre partout en Provence l'évolution sporadique vers *iau* (avign. *ciautat* (1411, Pans I, 400), mars. *miaua, siaua* (1473, Hauck 1968, 55), Aix *siaua* (1390, États 10), Hyères *yau* (1397, Roux 1974, 934); Schroe-

der 1932, 185, 221; Jeanroy 1931, XIVs.; Suwe 1943, LXIII).

On observe le même résultat pour *é* diphtongué devant palatale, au moins dans la Provence orientale (*prestiay, siays, miaga, liach, vialhs*, Schroeder 1932, 160–164; Van der Horst 1993, 897s.).

L'évolution de *-ie-* devant *r*, voyelle vélaire et voyelle ou consonne palatale en *-ia-*, ne se produit pas exclusivement en Provence (Suwe 1943, LXIV; Pfister 1958, § 18; Ronjat 1930, § 114, 200; Zufferey 1987, 109, n. 21), mais elle caractérise tout de même sa scripta médiévale.

3.4.2. *ô* ouvert

ô appuyé devant consonne palatale montre une évolution parallèle à *é*. Le type *luac, fuac, Puay, huat* (< *ѡcto*), *vualha, puasca* pour *luec, fuec*, etc. apparaît au XV^e siècle et s'étend surtout à l'est de la Provence (Schroeder 1932, 174, 189s.; Suwe 1943, LXVIIs.; États 760; Van der Horst 1993, 898s.; Gouiran 1993, 45) pour se conserver jusqu'à nos jours comme variante dans le Vaucluse, le méditerranéen et le niçard (Ronjat 1930, § 102β).

À l'ouest de la Provence, la diphtongue *uo* apparaît à côté de *ue* dès les premiers textes, mais elle reste limitée à *ô* devant [k, g]: Orange *luog* (1180ca., Br. 183, 20), *luoc, juoc, fuoc, suogre* (Löhner 1924, 41; Blasi 331; Thes 271; États 760). La graphie *uo* ne devient fréquente qu'au XVI^e siècle dans les Alpes-de-Haute-Provence, comme probable importation des grandes villes marchandes et parfois peut-être comme notation du groupe de phonèmes [yo] (Schroeder 1932, 189s.).

3.4.3. *ai* prétonique > *ei*

Le changement de *ai-* prétonique en *ei-* oppose aujourd'hui le rhodanien et méditerranéen d'un côté (*ei-*) et le niçard de l'autre (*ai-*); les traces de cette évolution sont anciennes (Lérins *eidarai* (XII^e s., Doc 500); cf. Pfister 1958, § 4), mais elle ne commence à s'affirmer qu'au XV^e siècle (États 763; Glessgen 1993; Gouiran 1993, 45, 9; Roboly 1896, 30) pour se généraliser au XVII^e siècle (Wehowski 1910, 24).

3.4.4. *-ge* > *-gi*

Le résultat de *T'CID'C* en Provence est dès les premiers documents *-gel-tge* (Sisteron *ostage* (Br 9, 7), Nice *mesage* (XII^e s., Doc 625); cf. Br 183, 226; Doc 498–501; Ringenson 1930, 52s.). Seul Nîmes présente *-tgue* (*messatgue* (1175, Br 144, 10; 1179, ib. 170, 6), forme primitive en ancien occitan (Pfister 1958, § 38; Grafström 1958, § 70.1), mais que l'on ne rencontre plus du tout

après 1300 (Ringenson 1930, 54). Dès le XIV^e siècle la voyelle finale *-e* devient en Provence *-i* sous l'influence de la palatale précédente (*viagi, gagi, jugi, avantagi, Jorgi*, etc., cf. Blasi 338s.; Hauck 1968, 55, 60; États 13; Gouiran 1993, 45s.; Donati 1979, 129; Van der Horst 1986, 419). Cette variation se conserve «en méd. forc. (mais non niç.)» (Ronjat 1930, § 128; cf. ALP 502 *pêche*), ce qui correspond à la concentration des formes médiévales dans la Provence centrale.

3.4.5. *-a* final et ⟨ou⟩ pour ⟨o⟩

Les changements de *-a* en *-o* ou en *-e* et le digraphe ⟨ou⟩ pour ⟨o⟩ [u] sont des phénomènes relativement récents dans le vocalisme provençal et occitan en général. Chronologiquement proches, les trois phénomènes se distinguent par leurs motivations et évolution.

Le changement de *-a* en *-o*, propre à l'occitan moderne et qui s'étend dès le XV^e siècle en Provence (Thes 267; Gouiran 1993, 46), différencie aujourd'hui la plus grande partie de cette région du niçard où *-a* s'est maintenu (Ronjat 1930, § 119γ).

Le changement de *-ía* en *-ié* (ou *-iê*) qui s'observe dès le XIII^e siècle en Provence (Meyer 1885, 544; Blasi 337s.; États 7603; Gouiran 1993, 46), existe aussi dans les dialectes modernes (Ronjat 1930, § 193). Il est plus difficile de juger de la valeur phonétique de *-a* > *-e*, variante graphique très fréquente entre la mi-XV^e et la mi-XVI^e siècle (Hug-Mander 1989, 209–220; Thes 266) et qui traduit probablement à cette époque une influence de la scripta française, renforcée par le rattachement de la Provence à la France en 1481.

L'influence française a aussi été invoquée pour le digraphe ⟨ou⟩ pour ⟨o⟩, mais ce phénomène apparaît dès le XIV^e siècle en Provence (États 761, 764; Gouiran 1993, 46; Hug-Mander 1989, 229, 232–235; Wehowski 1910, 34; Suwe 1943, XXVII, LXV).

3.5. Consonantisme

3.5.1. [-z-] intervocalique

Les dialectes méditerranéen et niçard connaissent la chute sporadique de *-z-* intervocalique dès le moyen âge, ce qui les rapproche d'une partie du languedocien, mais les éloigne du rhodanien (Berre *raon* (< RATIONE-, 1393, Donati 1979), mars. *prohomes* (XIV^e s., Constans 1907, 515, 3), *Alaetha* (1473, Hauck 1968, 55), Vence *gahans, cauhas* (1392, Doc 520 § 3), Manosque *prohomes* (Priv LXXIII)). Ce phénomène n'est pas à confondre avec l'amuïssement général de *-D-* intervocalique latin qui aide à définir, comme nous

l'avons vu, la limite septentrionale du provençal. Sa fréquence augmente lorsque *-z-* est en contact avec [y] (prov. *tion* (< TITIŌNE-, XIV^e s., Van der Horst 1986, 419), mars. *raïms* 'raisins' (XIV^e s., Constans 1908, 46, 3), *gohiem* (< GAUDEMUS, 1374, Baratier 1960, 55), Forcalquier *juyeus* (1331, Teralh 150, 155); cf. Ronjat 1930, § 291–294; Zufferey 1987, 215; Löhrer 1924, 38, 46; Suwe 1943, LXXXIX; Thes 276; Gouiran 1993, 47).

Les changements de *-z-* intervocalique en *-r-* et de *-r-* en *-z-* (*caura, gleyra; lausier*), qui apparaissent dans les textes occitans du bas moyen âge et spécialement en languedocien oriental (Ronjat 1932, § 299; Meyer 1875, 184–194), sont limités en Provence au rhodanien (Meyer 1885, 545; Brunel 1959, 146 n. 1), en s'étendant parfois jusqu'à Marseille (Blasi 377; 1341, Hauck 1968, 52; 1374, ib., 53; Wehowski 1910, 55).

3.5.2. *-nd-* > *-nn-*

La Provence connaît comme la Gascogne, mais de manière sporadique, l'assimilation de *-nd-* intervocalique à *-n(n)-* dans *calen(n)as, segon(n)a, an(n)ar*, etc. (Löhrer 1924, 51; Thes 277; Donati 1979; Gouiran 1993, 47; Priv LXXIV; Baratier 1960, 57; Wehowski 1910, 120s.; Meyer 1885, 545).

3.5.3. Vocalisation de *-l* (C)

La vocalisation de *l* suivi de consonne, qui caractérise le provençal moderne (Ronjat 1932, § 331α), ne s'est probablement pas encore produite au moyen âge, à l'exception de *l* devant dentale, vocalisé dès les premiers textes dans une grande partie du domaine occitan (nîm. *autra* (1180ca., Br 182, 2), Lérins ~ (milieu XII^e s., Doc 497); cf. Blasi 366s.; Thes 279; Grafström 1958, § 52).

Notons la chute de *-l-* devant dentale et généralement après la voyelle vélaire *o* (*mot, motas, mos, otra, cotel; atresi*; cf. Blasi 367; Thes 279 n. 43; Grafström 1958, § 18). La vocalisation moderne de *-l* remonte au XV^e ou au XVI^e siècle (Hug-Mander 1989, 193).

3.5.4. Formes non syncopées

À l'origine, toute la zone à l'est du Rhône, nîmois inclus, maintient des formes non syncopées pour *N'C* (Grafström 1958, § 70.3; Pfister 1958, § 39; cf. avign. *canonegue(s)* (XII^e s., Pans I, 4s.)). Ces formes subsistent dans toute la Provence au moins jusqu'au milieu du XV^e siècle (avign. *dime-negue* (1375, Pans I, 40), mars. *monega* (1400, Thes 273), *granega* (1422ca., ib.), Manosque *monegas* (1397, Doc 377, 16), Saint-Julien-d'Asse

granega (1400/1425, ib. 314, 20; 315, 8, 31), Forcalquier *moneguas* (1331, Teralh 142), Digne *dimenegue*, *sind(r)egue* (1427–1442, Hug-Mander 1989, 165); cf. Wehowski 1910, 37s.; Gouiran 1993, 48). Apparaissent aussi très tôt quelques formes syncopées en rhodanien et méditerranéen qui pourraient s'expliquer comme des emprunts à la scripta de l'occitan central (Carpentras *domenge* (1080ca., Br 5, 10), Lérins *mongues* (XII^e s., Doc. 500s.)); leur nombre augmente fortement dès le XV^e siècle (Arles *mongas* (1482, Roboly 1896, 151), Reillane *dimengues* (1476, Doc 380, 9), Digne *monga* (1424, Roboly 1896, 167s.); cf. Suwe 1943, XCIII). Pendant que l'est de la Provence connaît exclusivement la graphie *-ng-*, l'Ouest a adopté déjà la variante dissimulée *-rg-* (Vaucluse septentrional *mesorga* (XIV^e s., Löhrer 1924, 57), Arles *morguas*, *dimergue* (1482, Roboly 1896, 31s.), mars. *morga* (1422ca., Thes 273)). Celle-ci est généralisée aujourd'hui dans le rhodanien et le méditerranéen comme dans le languedocien oriental, alors qu'en niçard la variante non syncopée subsiste sporadiquement (Ronjat 1930, § 156; ALP 353 *grange*).

3.5.5. v-prosthétique

Le rhodanien et, moins fréquemment, le méditerranéen moderne connaissent le développement d'un v-prosthétique devant voyelle vélaire (Ronjat 1932, § 460a.2; ALP 619 *graisser*) qui remonte à la fin du XIII^e siècle (cf. Thes 278 n. 37 et: Arles *von* (< UNDE), *vo* (< AUT) (1405, R 22, 124), Berre *von* (1398, Donati 1979), Toulon *vont* (1442, Teissier 1869, 118, 151), Manosque *vostar* 'ôter' (Priv LXXIV), Castellane *vo*, *vou* (1474, Doc 307s.), Digne *voustar* (1449, ib. 277,5)). Jusqu'au début du XV^e siècle, cette évolution s'accompagne de la disparition de v- initial dans la même position (cf. Thes 278 n. 38 et: Arles *ulhas* (*voler*, 1405, Meyer 1893, 124), Manosque *ulgar* (Priv LXXIV)).

3.5.6. Réduction de consonnes devant -s final

L'affriquée finale [-ts] devient après voyelle ou consonne dès le XIII^e siècle une fricative [-s] (cf. *vetz:es* (1300, Raimon Féraud, Suwe 1943, CXXIX); Thes 292 et n. 74). Cette assimilation est habituelle en ancien occitan (Grafström 1958, § 78.2a.b.), de même que la réduction ou assimilation de [-rs] à [-s] qui remonte en Provence au XII^e siècle (cf. Lérins *aitories* (< *ADIUTORIUM + -ARIUS, XII^e s., Doc 501), etc.; Pfister 1958, § 42; Gouiran 1993, 43).

En Provence comme ailleurs «[tšs] avait une forte tendance à se réduire à [ts]» (Grafström 1958, § 71.3). Les exemples anciens, Lérins *dreiz* suj. sg. (XII^e s., Doc 500) et Nice *faits* (id., ib.

624), sont peu significatifs pour l'évolution du groupe [tš], puisqu'ils pourraient s'expliquer comme des formes analogiques au type *fait*, *dreit* (cf. 3.3.3.); mais dès les XIII^e et XIV^e siècles, nombre d'exemples démontrent sa réduction à [ts] (Thes 286 n. 61). [-ts] est peut-être devenu [-s] dès le XV^e siècle (cf. *sotscriis*, *dres*, *fas*, etc. États 8; Blasi 356), ce qui n'a pas empêché la survie de graphies anachroniques, formées analogiquement sur le singulier (*fachs*, *fags*, *fachz*; cf. Thes 286), ou même additives (*sosescrihtz*; cf. États 7; Gouiran 1993, 48). Déjà avant cette réduction la mouillure de [t] devant [-s] tend à disparaître, du moins en Provence (Löhrer 1924, 56; Thes 287; Ronjat 1932, § 400a; mais Grafström 1958, § 74). À côté des formes anciennes en *-ls/-lz* (Prov. occ. *filz* (1103ca., Br. 10, 1), nîm. *filz* (1175ca., ib. 144, 2), Orange ~ (1185ca., id. 226, 11)), *viels* (1180ca., ib. 183, 10), *vielz* (id., ib. 12) apparaissent l'hypercorrection Carpentras *delhs* (pour *dels*, 1080, Br 5, 13), la rime *conseltz:ellz* (1300, Nice, Raimon Féraud, Suwe 1943, LXXV) et les graphies postérieures Aix *conselts* (1390, États 9) et *trebaltz* (SHonorat, ms. Suwe 1943, LXXV), même si celles-ci restent peu fréquentes en comparaison avec les graphies traditionnelles en *-lhs*.

3.5.7. Affaiblissement des consonnes finales

Comme dans le languedocien oriental, le long du Rhône, les consonnes finales sont tombées en Provence, sauf dans le niçard, dès le XVII^e siècle sous l'influence française (Gardette 1955, 189–194 et carte II). Au moyen âge, elles subsistent généralement après voyelle dans l'écriture et probablement aussi dans la prononciation, mais on note déjà un certain affaiblissement de *-r* (avign. *mecie*, *febrie* (1354, Meyer 1885, 545), mars. *vegye* (1341, Hauck 1968, 52), Aix *magi* (< *mage* < *mager*, 1401, États 763), Hyères *mage libre* (1397, Roux 1974, 934); cf. Van der Horst 1986, 423; Thes 290; Gouiran 1993, 43), de *-s* (ib. 295; Blasi 394ss.; cf. Van der Horst 1974, 30–34) et de *-t* (Thes 291s. et n. 73; Hug-Mander 1989, 142–144).

Le *-t* après nasale, déjà affaibli en ancien occitan au XII^e siècle (Grafström 1958, § 76.3.a; Pfister 1958, § 44), a disparu dans la prononciation au plus tard au XIV^e siècle (Blasi 344; Thes 293; Hug-Mander 1989, 148), mais il continue à être écrit jusqu'au XVI^e siècle.

La tendance à affaiblir ou amuïr les consonnes finales a pu conduire aussi à la dénasalisation de *-rn* final (*jorn* > *jort*). Réduite aujourd'hui aux dialectes alpins (Ronjat 1932, § 393), elle couvrait du XIV^e au XVI^e siècle toute la Provence (cf. les pl. Berre *jors*, *cars* (1394, 1398, Donati 1979), mars. *jors* (1395/1396, Finazzi Agrò 1973; 1398, Baratier/Cluzel 1960, 58), Manosque *cars* (1410,

Doc 380, 19), et au delà, une partie du Dauphiné et de l'Hérault (Van der Horst 1986, 419s.; Thes 289; Gouiran 1993, 43).

3.6. Morphosyntaxe

3.6.1. article *sj. sg. m. le*

En Provence on rencontre fréquemment l'article masculin *le* à côté de *lo* au cas sujet (Grafström 1968, §3), pour le moins jusqu'au début du XV^e siècle (Orange (1180ca., Br 183), mars. (XIV^e s., Constans 1908, 363, 49), Manosque (Priv LXXVI); cf. Zufferey 1987, 202; Van der Horst 1993, 899; Gouiran 1993, 51). La variante *le* n'a pourtant pas survécu à l'abandon du système à deux cas, sensible dès le XIV^e siècle (Blasi 370; Ronjat 1937, §473), mais qui ne devint définitif dans les textes que vers 1400 (Donati 1979, 134; SHonorat ms. B (1441, Fréjus, Suwe 1943, XXXI)), et peut-être un demi siècle plus tard «sur les confins de Vaucluse et de la Drôme» (Meyer 1885, 544).

3.6.2. *li, illi, aquisi, aquilli*

Parallèlement on rencontre *li* à côté de *la* au cas sujet sg. f. (Orange (1180ca., Br 183); cf. Pfister 1978, 293s.; Grafström 1968, §4), et surtout les pronoms personnels et démonstratifs *illi, aquisi* et *aquilli* au cas sujet féminin sg. pas encore attestés dans les quelques textes du XII^e siècle, mais répandus entre la fin du XIII^e et le début du XV^e siècle (cf. Priv LXXVII; Doc 378; Suwe 1943, XXXIIs.; Van der Horst 1993, 899–901; Gouiran 1993, 51s.; Zufferey 1987, 220; Wehowski 1910, 4, 90s.).

3.6.3. Pluriels *m. en -os*

Une chronologie toute différente caractérise les pluriels masculins en *-os* des mêmes pronoms *ellos, aquestos, aquellos*: «À la décadence de la flexion nominale vpr. ces formes s'établissent comme plur. masc. assez généralement dans le bassin du Rhône» (Ronjat 1937, §490) et dans la Provence centrale et orientale, où elles subsistent au moins jusqu'au XVI^e siècle (mars. *ellos* (1473, Hauck 1968, 56), La Cadière *elos* (1538, Meyer 1874–1877, 63); cf. Löhrer 1924, 60s.; Lafont 1964, 40, 42; Donati 1979; Thes; Priv s.v.; Gouiran 1993, 52). Aujourd'hui ces pluriels subsistent dans le dauphinois et alpin (Ronjat 1937, §490).

3.6.4. 1^{ère} pers. du présent ind.

La désinence de la première personne du présent ind. reflète la division interne du provençal. Le rhodanien est caractérisé dès le moyen âge par *-e*;

de même, Marseille, Aix, Hyères, Toulon, etc. utilisent très tôt *-i*. Dans la scripta médiévale, cette zone centrale de *-i* semble avoir compris en plus la totalité des Alpes-Maritimes (Müller 1956, 47s.) qui appartiennent aujourd'hui à la zone alpine de *-o*. Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, les trois désinences se rencontrent, au Sud avec *-i* (Reillane, Castellane), au Nord-Est avec *-o* (Seyne) et à l'Ouest avec *-e* (Sisteron). Cette zone de transition a souffert quelques variations géolinguistiques depuis le moyen âge, avec l'extension de *-o* vers l'Ouest (Forcalquier) sur le domaine de *-e* (Müller 1956, 45s., 107–109; Hug-Mander 1989, 265–272).

3.6.5. Subj. prés. de *anar, aver, dever*

Les verbes *anar, aver* et *dever* ont en Provence au subj. prés. un radical en *-g-* du type *vaga, aga, dega*, formé – dans le cas où il ne s'agirait pas d'une notation de [dž] – peut-être par analogie avec les formes *traga* et *diga* (Berre *agas, degas* 5^e pers. (1393, Donati 1979), mars. *dega* 3^e pers. (1410, Baratier/Cluzel 1960, 60), Antibes *vaga* (1473, Doc 504), Digne ~ (1450, ib. 277); cf. Ringenson 1930, 57 n. 1; Zufferey 1987, 223 et n. 62; Suwe 1943, CXII).

3.6.6. Imparf. de *esser*

L'imparfait de *esser* en *siam/siatz* pour *eramleratz* se rencontre sporadiquement en Provence (Zufferey 1987, 203s.; Wehowski 1910, 116s.; Ronjat 1937, §635).

3.6.7. *soi agutz pour ai estat*

Le trait morphosyntaxique le plus remarquable de la Provence est le type *soi agutz* pour *ai estat* qui se rencontre au moyen âge surtout dans les zones orientales (Antibes (1528, Doc 515, §19), Manosque (Priv LXXIII; 1465, Doc 393), Forcalquier (1478, ib. 347), Digne (1442, ib. 262; 1451, ib. 280); cf. SHonorat ms. G (Suwe 1943, CXIV), mais aussi SDoucelina (Wehowski 1910, 117–120), Löhrer 1924, 64, Jeanroy 1931, XVIII, et Gouiran 1993, 52) et qui subsiste exclusivement dans quelques endroits des Alpes-Maritimes (ALF 521s., Wehowski 1910, 120).

3.7. Lexique

Le lexique de la Provence médiévale n'a jamais été étudié de façon approfondie dans sa dimension dialectologique. Notons, en guise d'exemple, les mots *alhons* 'ailleurs', *aysire* 'ici', *disapta* 'samedi', *fruc* 'fruit', *gas* 'gui', *impler* 'remplir', *nembrar* 'se souvenir', *noranta* 'quatre-vingt-dix', *redier* 'dernier', *sota* 'sous, en dessous de' comme

mots dialectaux attestés surtout ou exclusivement en Provence (Zufferey 1987, 218, 304s.; Thes 299; cf. Van der Horst 1974, 57s.; id. 1986, 418s.; Jeanroy 1931, XX).

4. Conclusion

Il n'existe pas de phénomène propre à toute la Provence médiévale et inconnu ailleurs. Le dauphinois connaît aussi les graphies *sp-* (3.3.1.), le maintien de *n* mobile et des formes non syncopées (3.5.4.), le changement *-rn* > *-rt* (3.5.7.) et les pluriels en *-os* (3.6.3.). De même, on rencontre dans divers domaines occitans, ainsi qu'en languedocien, les graphies *-mps-* (3.3.2.) et *-cxs* (3.3.4.), les types *causa* et *fach*, les changements de *-ier/-ieu* > *-iar/-iau* (3.4.1.) et de *molt* > *mot* (3.5.3.) ou les articles *lelli* pour *lolla* (3.6.1.12.). Néanmoins l'ensemble des traits linguistiques dans leur formation historique et leur dimension géographique suffit à caractériser la scripta de cette région d'une remarquable cohérence.

Dans l'histoire du dialecte provençal, il est possible de distinguer quatre étapes principales de développement. Rares sont les phénomènes qui se sont répandus avant l'apparition des premiers textes écrits dans ce dialecte. Parmi eux, seul le *n* mobile continue jusqu'à nos jours, pendant que le type *fait* a été très tôt abandonné au profit de *fach* (3.3.3.) et que les formes non syncopées ont régressé vers l'Est. D'avant 1200 datent les évolutions encore présentes dans le prov. mod. *-ARIU* > *-ier*, *ls* > *-ls* (3.5.6.) et *-nt* > *-n* (3.5.7.), ou aujourd'hui disparus comme – naturellement – les graphies *sp-*, *-mps-*, ou la forme *luoc* à côté de *luec* (3.4.2.) et les articles *lelli*. La plupart des traits caractéristiques de la scripta provençale résultent d'innovations qui s'imposent entre le XIII^e et le XV^e siècle: *-ieu-*, *-luac*, *-ge* > *-gi* (3.4.4.), *-z-* > *-ø/-r-* (3.5.1.), *-neg-* > *-ng/-rg-* (3.5.4.), *o-* > *vo-* (3.5.5.), [tʃs] > [-ts] > [-s] (3.5.6.) et, à un moindre niveau, ⟨ou⟩ pour ⟨o⟩ (3.4.5.) et *-nd-* > *-nn-* (3.5.2.). Nombre de ces innovations ont disparu à l'époque moderne: les graphies *-cxs* et *-stz*, *-ier/-ieu-* > *-iar/-iau-*, *mot*, *vo-* > *o-*, *-rn* > *-rt*, *aquisti* (3.6.2.), *ellos* (3.6.3.), *agaldega* (3.6.5.), *siam* (3.6.6.) et – presque entièrement – *soi agutz* (3.6.7.). Quelques phénomènes qui définissent le mieux le provençal moderne n'apparaissent qu'après le moyen âge, comme *ai-* > *ei-* (3.4.3.), la vocalisation de *l* final et devant consonne (3.5.3.) et la chute des consonnes finales (3.5.7.).

En second lieu, l'étude géolinguistique de la scripta provençale fait apparaître une relative cohérence des sous-dialectes qui n'exclut pourtant pas des variations particulières. Les évolutions que connaît le provençal à l'époque moderne, de même que le changement *-a* > *-o* (3.4.5.) ne

concernent pas le niçard, distinct politiquement du reste de la Provence depuis 1391 (cf. Lafont 1964, 38s.). Le fossé qui sépare niçard et méditerranéen s'est encore creusé avec la substitution de *-o* (1^{ère} pers. prés.) à *-i* (3.6.4.). Au moyen âge, le niçard et le méditerranéen utilisaient *-i* à la différence du rhodanien qui lui préférait *-e*, et les deux sous-dialectes connaissaient *-z-* > *ø*, alors que le rhodanien adoptait comme l'Hérault *-z-* > *-r-* et la graphie *-stz*. Au contraire, le rhodanien et le méditerranéen suivaient les mêmes usages à la différence du niçard, avec *-ier* > *-iar*, *-neg-* > *-rg-* et *o-* > *vo-*; seul le méditerranéen connaissait *-ge* > *-gi*. Les mouvements géolinguistiques à l'intérieur de la Provence ont pu aussi bien naître à l'Ouest (*luoc*, *morga*) qu'à l'Est (*luac*, *soi agutz*).

Comme pour toute scripta, définie entre autres par son décalage avec la langue parlée, les stratifications socio-professionnelles (Thes 300–303) et chronologiques du provençal, qui peuvent apparaître dans un texte littéraire ou non-littéraire donné, tiennent un rôle plus important que les différences dialectales internes.

La recherche future devra essayer de démontrer comment et où s'est formée cette scripta des XIV^e et XV^e siècles, cohérente et relativement autonome par rapport au languedocien. En ce sens, elle s'attachera à étudier les centres d'écriture des cités médiévales et concentrera ses efforts sur la morphologie et le lexique de la scripta provençale.

*Dous que la vergues Astrea aguet leissat Proensa
Lous tirans inhumans i volgeron renhar;
E al luoc de pregar Dieus e nos ensenhar
Sos sa[n]s comandame[n]s, i fasian rezistensa.
(...)*

*Mais si nostres nebots laissan aquesta injura
Qu'on nos fa davant tos noncalmen impunida,
Nostre Pair' eternal en sera lo ve[n]gaire.*

(Jacme Motet d'Arles (apocryphe), Chansonnier f, Meyer, BECh 5, 663).

5. Bibliographie

ALP → Bouvier 1975/79
Blasi → Hauck 1965
Br → Brunel 1926
Doc → Meyer 1909
États → Gouiran 1991
Pans I–V → Pansier 1924–1932
Priv → Isnard 1894
Terah → Meyer 1899
Thes → Glessgen 1989

Albanès, Joseph H., *Chartes provençales des Archives dép. des B.-du.-R. (XI^e-XV^e siècles)*, Revue des Sociétés Savantes, 6^e série, 5 (1877), 190–193, 195–216.

Baratier, Édouard/Cluzel, Irénée-Marcel, *Trois textes en vieux marseillais*, RLLP 3 (1960), 54–62.

Baratier, Édouard/Duby, Georges/Rostaing, Charles,

- et al., *Atlas historique. Provence, Comtat Venaisin, Principauté d'Orange, Comté de Nice, Principauté de Monaco*, Paris, Colin, 1969.
- Baratier, Édouard/Reynaud, Félix, *Histoire du commerce de Marseille*, tome 2: *De 1291 à 1480*, Paris, Plon, 1951.
- Blinkenberg, Andreas, *Le patois de Beuil*, Acta Jutlandica 20:3 (1948), 1–144.
- Bouvier, Jean-Claude, *L'occitan en Provence. Le dialecte provençal, ses limites et ses variétés*, RLiR 43 (1979), 46–62.
- Bouvier, Jean-Claude/Martel, Claude, *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*, 2 vol., Paris, CNRS, 1975–1979 (= ALP).
- Brun, Auguste, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, Champion, 1923.
- Brunel, Clovis, *Les premiers exemples de l'emploi du provençal dans les chartes*, R 48 (1922), 335–364.
- Brunel, Clovis, *Les plus anciennes chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle*, Paris, Picard, 1926 (= Br).
- Brunel, Clovis, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*, Paris, Droz, 1935.
- Brunel, Clovis, *Recettes médicales d'Avignon en ancien provençal*, R 80 (1959), 145–190.
- Brunel, Clovis, *Recettes vétérinaires de Fréjus en ancien provençal*, R 82 (1961), 27–43.
- Brunel, Clovis, *Recettes médicales du XIII^e siècle en langue de Provence*, R 83 (1962), 145–182.
- Brunel, Clovis, *Recettes pharmaceutiques d'Avignon en ancien provençal*, R 87 (1966), 505–547.
- Caïs de Pierlas, E., *Mémoire en provençal présenté, en 1398, au comte de Savoie par les Grimaldi de Beuil*, R 22 (1893), 405–417.
- Chabaneau, Camille, *Traduction des Psaumes de la Pénitence en vers provençaux*, RLaR 19 (1881), 209–231.
- Chabaneau, Camille, *Homélie sur Sainte Madelaine*, RLaR 24 (1883), 53–63.
- Chabaneau, Camille, *Vie de Sainte Madelaine*, RLaR 25 (1884), 157–188.
- Chabaneau, Camille, *Paraphrase des litanies en vers provençaux*, RLaR 29 (1886), 209–242.
- Compan, André, *Étude d'anthroponymie provençale: Les noms de personne dans le comté de Nice aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, 2 vol., Paris, Champion, 1976.
- Constans, Léopold, *Les chapitres de paix et le statut maritime de Marseille, texte provençal des XIII^e et XIV^e siècles*, AM 19 (1907), 504–527; 20 (1908), 45–61, 205–223, 362–391.
- Donati, Cesarina, *Lettere di alcuni mercanti provenzali del '300 nell'Archivio Datini*, CN 39 (1979), 107–161.
- Dubled, Henri/Hauck, Dieter, *Un livre de raison en provençal*, RLLO 11 (1962), 62–69.
- Finazzi Agrò, Ettore, *Lettere di un mercante provenzale del '300*, CN 33 (1973), 161–205.
- Gardette, Pierre, *Deux itinéraires des invasions linguistiques dans le domaine provençal*, RLiR 19 (1955), 183–196.
- Glessgen, Martin-Dietrich, *Lo Thesaur del Hospital de Sant Sperit. Edition eines Marseiller Urkundeninventars (1399–1511) mit sprachlichem und geschichtlichem Kommentar unter besonderer Berücksichtigung des Rechtswortschatzes*, Tübingen, Niemeyer, 1989 (= Thes).
- Glessgen, Martin-Dietrich, *Interferenze latino-occitane nell'onomastica marsigliese tra i secoli XIII e XIV*, in: *Atti del II Congresso Internazionale della AIEO, Torino 1987*, vol. 2, Torino, 1993, 703–720.
- Gouiran, Gérard, *Le roi et la lettre: écrits politiques provençaux des XIV^e et XV^e siècles*, ACILPR XVIII, vol. 3 (1991), 752–765 (= États).
- Gouiran, Gérard, *La graphie occitane des scribes provençaux*, in: *Langues, dialectes et écriture. Actes du Colloque de Nanterre (16–18 avril 1992)*, Quétigny, I.E.O./I.P.I.E., 1993, 37–54.
- Grafström, Åke, *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1958.
- Grafström, Åke, *Étude sur la morphologie des plus anciennes chartes languedociennes*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1968.
- Gschwind, Ulrich, *Le roman de Flamenca. Nouvelle occitane du 13^e siècle*, 2 vol., Bern, Francke, 1976.
- Hauck, Dieter, *Das Kaufmannsbuch des Johan Blasi (1329–1337). Ausgabe mit sprachlichem und wirtschaftsgeschichtlichem Kommentar*, 2 vol., Phil. Diss. Saarbrücken, 1965 (= Blasi).
- Hauck, Dieter, *Encore trois textes en vieux marseillais*, Cuadernos de Humanidades 2 (1968), 49–61.
- Hug-Mander, Angela, *Die okzitanischen Urkunden im Departement Alpes-de-Haute-Provence. Untersuchungen einiger graphischer, phonetischer und morphologischer Erscheinungen*, Bern et al., Lang, 1989.
- Isnard, Marie-Zéphirin, *Livre des privilèges de Manosque. Cartulaire municipal (1169–1315)*, Digne/Paris, Champion, 1894 (= Priv).
- Jeanroy, Alfred, *Le Jeu de Sainte Agnès. Drame provençal du XIV^e siècle*, Paris, Champion, 1931.
- Kalman, Hans, *Étude sur la graphie et la phonétique des plus anciennes chartes rouergates*, diss. phil. Zürich, 1974.
- Kutscha, Kurt, *Das sogenannte n-mobile im Alt- und Neuprovenzalischen*, Halle/Saale, 1934.
- Lafont, Robert, *Remarques sur la situation du niçois écrit jusqu'au milieu du XVI^e siècle*, RLaR 76 (1964), 37–50.
- Lieutaud, Vitou, *Ordonnance municipale de Digne sur les rêves, 1424*, RLaR 32 (1888), 167–170.
- Lieutaud, Vitou, *Lettre des ambassadeurs de la Provence à Rome (1427)*, RLaR 33 (1889), 137–141.
- Löhner, Fidelis, *Ein altprovenzalisches Traktat aus dem 14. Jahrhundert über die heilige Messe*, Einsiedeln, Benziger, 1924.
- Meyer, Paul, *Recueil de textes bas-latins, provençaux et français*, Paris, Franck, 1874–1877.
- Meyer, Paul, *Du passage d's z à r et d'r à s z en provençal*, R 4 (1875), 184–195.
- Meyer, Paul, *Notice de quelques manuscrits de la collection Libri, à Florence. Comptes de Peyre de Serras*, R 14 (1885), 536–547.
- Meyer, Paul, *Les manuscrits de Bertran Boysset. II.*, R 22 (1893), 87–126.
- Meyer, Paul, *Le livre-journal de maître Ugo Teralh, notaire et drapier à Forcalquier (1330–1332)*, Not. et extraits des manuscrits de la B. N. et autres bibl. 36 (1899), 129–170 (= Teralh).
- Meyer Paul, *C et G suivis d'A en provençal. Étude de géographie linguistique*, R 24 (1895), 529–575; 30 (1901), 393–398.

- Meyer, Paul, *Documents linguistiques du Midi de la France*, Paris, Champion, 1909 (= Doc).
- Müller, Bodo, *Die Herkunft der Endung -i in der 1. Pers. Sing. Präs. Ind. des provenzalischen Vollverbs*, München, Selbstverlag, 1956.
- Pansier, Pierre, *Histoire de la langue provençale à Avignon du XII^e au XIX^e siècle*, 5 vol., Avignon, Aubanel, 1924–1932.
- Pfister, Max, *Beiträge zur altprovenzalischen Grammatik*, VR 17 (1958), 281–362.
- Pfister, Max, *Die Entwicklung der inlautenden Konsonantengruppe -PS- in den romanischen Sprachen mit besonderer Berücksichtigung des Altprovenzalischen*, Bern, Francke, 1960.
- Pfister, Max, *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon*, Tübingen, Niemeyer, 1970 (= 1970a).
- Pfister, Max, *Harmonisierungserscheinungen im Altprovenzalischen*, VR 29 (1970), 57–77 (= 1970b).
- Pfister, Max, *Die Anfänge der altprovenzalischen Schriftsprache*, ZrP 86 (1970), 305–323 (= 1970c).
- Pfister, Max, *La localisation d'une scripta juridique en ancien occitan: Lo Codi manuscrit A*, in: *Orbis Mediaevalis. Mélanges de langue et littérature médiévales offerts à R. R. Bezzola*, Bern, Francke, 1978, 285–296.
- Piccat, Marco, *Lessico familiare e di mestiere nel Compte de tutelle des enfants de Nicolau dal Dragon (1326–1338)*, in: *Atti del II Congresso Internazionale della AIEO, Torino 1987*, vol. 2, Torino 1993, 827–869.
- Raynaud, Gaston, *Un testament marseillais en 1316*, R 8 (1879), 103–107.
- Ringenson, Karin, *Étude sur la palatalisation de K dans les parles provençaux*, RLIR 6 (1930), 31–90.
- Roboly, A., *Livre de comptes des ouvriers de Notre Dame la Major d'Arles*, RLAR 39 (1896), 26–40, 145–166.
- Ronjat, Jules, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, vol. 1 (1930), vol. 2 (1932), vol. 3 (1937), vol. 4 (1941), Montpellier, 1930–1941, réimpr. 1980.
- Rostaing, Charles, *Essai sur la toponymie de la Provence (depuis les origines jusqu'aux invasions barbares)*, Paris, d'Artrey, 1950.
- Roux, Paul, *Le livre de comptes de Bertrand Roquefort, marchand d'Hyères au début du XV^e siècle*, in: *Mélanges d'histoire littéraire, de linguistique et de philologie romanes offerts à C. Rostaing*, Liège, Association des romanistes de l'Université de Liège, 1974, 923–937.
- Schroeder, Walter, *Die bedingte Diphthongierung betonter Vokale im südfranzösischen Alpengebiet*, VKR 5 (1932), 152–241.
- Suwe, Ingegärd, *La vida de Sant Honorat. Poème provençal de Raimond Féraud*, Uppsala, Lundequistska, 1943.
- Teissier, Octave, *Histoire de Toulon au moyen âge*, Paris, Dumoulin, 1869, *Preuves* 1–175.
- Van der Horst, Cornelis, *Blandin de Cornouaille. Introduction, Édition diplomatique, Glossaire*, Paris/Den Haag, Mouton, 1974.
- Van der Horst, Cornelis, *Observations sur la langue et le texte du Manuscrit F des Évangiles de l'Enfance occitans*, in: *Studia Occitanica. Mélanges en honneur de P. Rémy*, vol. 2, Kalamazoo/Mich., Medieval Institute Publications, 1986, 417–433.
- Van der Horst, Cornelis, *La localisation des textes provençaux et les Documents linguistiques de Paul Meyer* in: *Atti del II Congresso Internazionale della AIEO, Torino 1987*, vol. 2, Torino, 1993, 895–905.
- Wehowski, Else, *Die Sprache der Vida de la benaurada sancta Doucelina*, Berlin, Ebering, 1910 (réimpr. Nendeln, Kraus, 1967).
- Wüest, Jakob, *La dialectalisation de la Gallo-Romania. Problèmes phonologiques*, Bern, Francke, 1979.
- Wunderli, Peter, *Die okzitanischen Bibelübersetzungen des Mittelalters. Gelöste und ungelöste Fragen*, Frankfurt/M., Klostermann, 1969.
- Zufferey, François, *Recherches linguistiques sur les chansonniers provençaux*, Genf, Droz, 1987.

Martin-Dietrich Gleßgen, Jena

b) Dauphinois

Dauphinois

1. Le dauphinois: dénomination et délimitation
2. Les sources
3. Description linguistique
4. Conclusion
5. Bibliographie

1. Le dauphinois: dénomination et délimitation

Le dialecte dont il sera question dans cet article était longtemps connu sous l'appellation *provençal alpin*, appellation qui date d'une époque où l'on employait encore le terme de *provençal* pour désigner la langue tout entière. De fait, notre région n'a jamais appartenu aux comtes de Provence. C'est pourquoi on utilise aujourd'hui aussi

la dénomination plutôt vague d'*alpin*. Le terme *dauphinois* (*dalpinés*) nous paraît plus approprié, bien qu'il ne soit pas non plus entièrement satisfaisant, car seule la moitié méridionale du Dauphiné historique était occitanophone, alors que la partie septentrionale, avec la capitale Grenoble, appartenait au domaine francoprovençal.

De façon générale, le Dauphiné apparaît comme une province d'ancien régime qui manque singulièrement d'unité. Cela s'explique par son histoire. Le Dauphiné est issu du démembrement du royaume de Provence, lui-même fondé par Boson, en 867, sur les débris de l'ancienne Lotharingie. Après la dislocation du royaume de Provence, les comtes d'Albon, qu'on surnommait les «Dauphins», avaient réussi – comme les comtes de Savoie, plus au nord – à imposer, dans le courant du XI^e siècle, leur autorité sur une région